



ASSOCIATION MONDIALE DE LA ROUTE
COMITÉ FRANÇAIS

Prix PIARC *France* 2021

REGLEMENT GENERAL

Le Comité français de l'Association Mondiale de la Route lance les « **Prix PIARC France 2021** » pour mettre en valeur le secteur de la route et des transports. Ce concours relaie les « Prix PIARC 2022 » organisé pour le XVIème Congrès mondial de la Viabilité hivernale et de la Résilience routière, Calgary 2022, qui se tiendra sous forme numérique.

Dans ce document, vous trouverez :

1. la présentation du concours,
2. les catégories du concours,
3. les prix,
4. l'organisation et le règlement du concours,
5. les critères d'évaluation,
6. le calendrier,
7. les modalités de participation.

1. La présentation du concours

Les « **Prix PIARC France 2021** » sont destinés à mettre en valeur et à promouvoir l'excellence professionnelle, la recherche, l'innovation, les applications ayant démontré leur grand intérêt et leur succès dans l'ensemble des domaines de la route et des transports routiers, en particulier ce qui se rapporte à la sécurité des personnes, aux enjeux de développement durable et à l'amélioration de l'efficacité du système de transport routier.

Les prix sont décernés parmi les **communications françaises rédigées en langue française** qui ont été retenues par PIARC (Association Mondiale de la Route) dans le cadre de l'appel à communications et du « Prix PIARC 2022 » lancés pour le XVIème Congrès mondial de la Viabilité hivernale et de la Résilience routière (cf. document annexe).

2. Les catégories du concours des « **Prix PIARC France 2021** »

Les prix concernent les catégories retenues par PIARC pour les « **Prix PIARC 2022** » :

- *Viabilité hivernale*
- *Résilience,*
- *S'adapter à un monde en mutation,*
- *Jeunes professionnels – auteurs de moins de 35 ans.*

3. Prix

PIARC France attribue une inscription au XVIème Congrès mondial de la Viabilité hivernale et de la Résilience routière (8-11 février 2022) à la meilleure communication dans chacune des catégories, quel qu'en soit le nombre d'auteurs.

Les communications lauréates iront directement à la phase finale de sélection du « Prix PIARC 2022 » et feront l'objet d'une publication en France, largement diffusée.

4. L'organisation et le règlement du concours

4.1. Seules sont admises au concours **les communications françaises, rédigées en langue française, retenues par PIARC** pour le XVIème Congrès mondial de la Viabilité hivernale et de la Résilience routière.

4.2. Les textes complets et les résumés des communications en langue française doivent être envoyés à PIARC France en même temps que les communications sont transmises directement à PIARC, de préférence dans un format RTF, Word ou PDF.

Attention, changement dans les dates : La date limite de soumission des résumés est prolongée jusqu'au **28 février 2021** et les textes complets des communications doivent être mis en ligne sur le site du Congrès mondial de la Viabilité hivernale et de la Résilience routière avant le **15 août 2021**. (<https://abstracts-calgary2022.piarc.org/>).

4.3. Le contenu des communications doit avoir un caractère original et ne pas avoir été publié.

4.4. Le jury des « **Prix PIARC France** » proclamera les lauréats le 15 octobre 2021. Les prix seront remis lors de l'assemblée générale annuelle de PIARC France, en décembre 2021.

4.5. Si le jury juge que les communications soumises dans une catégorie ne sont pas à la hauteur de ses attentes, aucun lauréat n'est alors désigné pour le ou les prix en question.

4.6. PIARC France se réserve le droit de publier, en tout ou partie, les communications des lauréats.

5. Les critères d'évaluation

Pour évaluer les communications présentées, le jury est invité à prendre en considération les aspects suivants :

Excellence : rendre compte d'une réalisation remarquable ou d'un travail de recherche mené par un ou des professionnels expérimentés ou par un ou des jeunes professionnels.

Innovation : attirer l'attention sur des découvertes significatives et encourager des solutions ou des idées précises.

Applicabilité : encourager la diffusion de la recherche et des meilleures pratiques à travers le monde.

Réalisme : développer des idées qui ont actuellement (ou dans un avenir proche) une application pratique, tout en encourageant l'innovation et des réflexions nouvelles.

Pluridisciplinarité : encourager l'apport de différentes disciplines telles que l'ingénierie, l'écologie, les sciences économiques et sociales, la communication, les sciences humaines, etc.

Équilibre : mettre l'accent sur les relations entre les divers modes de transport et l'équilibre de leur développement, les transports étant un secteur à la complexité croissante.

Qualité de rédaction : rédiger dans un langage clair respectant les règles grammaticales et orthographiques.

6. Calendrier

Dates :

Envoi des résumés des communications à PIARC :	28 février 2021
Notification par PIARC des résumés acceptés :	15 avril 2021
Envoi des communications acceptées à PIARC et à PIARC France :	15 août 2021
Proclamation des « Prix PIARC France » :	15 octobre 2021
Notification par PIARC des communications retenues :	01 novembre 2021
Remise des « Prix PIARC France », Assemblée générale de PIARC France :	décembre 2021

7. Les modalités de participation

Les candidats doivent envoyer une copie de leur(s) communication(s) **rédigée en français** à PIARC France en même temps que leur transmission à PIARC (avant le 15 août 2021).

L'invitation et les directives aux candidats sont en ligne sur le site <http://www.piarc-france.org>

Toutes les informations sur le XVI congrès mondial de la viabilité hivernale et de la résilience routière sont en ligne sur le site : <https://www.piarc-calgary2022.org>

Contact au Secrétariat général de PIARC France :

Yolande DANIEL

yolande.daniel@univ-eiffel.fr

06 01 28 32 33

8. Documents annexes

Thèmes du XVI congrès mondial de la viabilité hivernale et de la résilience routière

PIARC France 14/06/2021